ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

INCa
Institut national du cancer

Décision n° 2018-35 du 6 novembre 2018 portant labellisation d'une recommandation nationale de bonnes pratiques cliniques en cancérologie intitulée « Conduites à tenir initiales devant des patientes atteintes d'un cancer épithélial de l'ovaire »

NOR : *SSAX1830835S*

Le président de l'Institut national du cancer,

Vu les articles L. 1415-2 et D. 1415-1-8 du code de la santé publique relatifs aux missions de l'Institut ;

Vu la procédure de labellisation de référentiels nationaux et de recommandations nationales de bonnes pratiques cliniques en cancérologie, approuvée par le conseil d'administration de l'Institut et publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité du 15 décembre 2015 ;

Vu l'article 28 du règlement intérieur en vigueur de l'Institut relatif à la commission des expertises ;

Vu l'appel à candidatures intitulé « Labellisation de référentiels et recommandations nationaux de bonnes pratiques clinique en cancérologie » publié en mai 2016 sur le site Internet de l'Institut ;

Vu le dossier de candidature transmis à l'Institut par le CNGOF (Collège national des gynécologues et obstétriciens français), Association, 91, boulevard de Sébastopol, 75002 Paris ;

Vu l'avis de la commission des expertises en date du 15 octobre 2018 relatif à la recommandation nationale de bonnes pratiques cliniques en cancérologie intitulée « Conduites à tenir initiales devant des patientes atteintes d'un cancer épithélial de l'ovaire » ;

Vu la version modifiée de la recommandation susvisée en date du 16 octobre 2018,

Décide :

Article 1er

Compte tenu du respect des dispositions législatives et réglementaires relatives aux liens d'intérêt et à l'expertise sanitaire et du respect des règles de qualité, de méthode et des règles déontologiques édictées par l'Institut national du cancer, la recommandation nationale de bonnes pratiques cliniques en cancérologie intitulée « Conduites à tenir initiales devant des patientes atteintes d'un cancer épithélial de l'ovaire » élaborée sous l'égide du CNGOF en date du 16 octobre 2018 est labellisée par l'Institut national du cancer.

La recommandation labellisée par l'Institut comprend les documents suivants :

– Thésaurus ;
– Synthèse.

Article 2

La décision de labellisation est publiée sur le *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité et diffusée sur le site Internet de l'INCa.

Fait le 6 novembre 2018, en deux exemplaires.

Le président,
NORBERT IFRAH